

**D****Déclaration en matière de stratégie Erasmus*****D. Déclaration en matière de stratégie Erasmus***

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale (les 3 parties) sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne.

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage ). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints. (max. 5000 caractères)

Langue originale [FR]

A travers notre projet d'établissement, notre politique d'ouverture sur l'extérieur et stratégie internationale nous ont permis de développer des coopérations de qualité et de renforcer notre attractivité. Notre volet international fait partie intégrante de deux axes clés de notre projet d'établissement, à savoir : VALORISER L'OUVERTURE SUR LE MONDE et AFFIRMER LA DIMENSION INTERNATIONALE DE L'ETABLISSEMENT.

Notre ouverture sur l'Europe a été accentuée chaque année par la participation à différents « programmes d'éducation et de formation tout au long d'une vie » avec la Hongrie, République Tchèque, la Roumanie, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Turquie, l'Espagne, l' Angleterre, l'Ile de Malte et la Suède.

Le choix de nos partenaires se détermine en fonction des spécialités proposées et des secteurs d'activités en adéquation avec nos formations.

En ce qui concerne les étudiants, les formations tertiaires sont privilégiées afin de pouvoir faire correspondre le niveau d'études et le secteur d'activités des entreprises.

Pour les personnels, le secteur d'activité tertiaire sera également retenu afin d'être en cohérence avec la formation des étudiants.

La situation géographique ciblée est principalement les capitales européennes ce qui permet une facilité d'accès en matière de transport et une aisance pour trouver un logement, ce qui permet une réduction des coûts budgétaires.

Nous avons su développer et entretenir des relations privilégiées avec deux établissements scolaires espagnols (IES LAGUNA DE JOATZEL- GETAFE/IES Mare Nostrum-ALICANTE) titulaires de la CHARTE ERASMUS et un établissement allemand (BERUFSBILDENDE SCHULE FUR WIRTSCHAFT- Trèves) dans le cadre d'un appariement. Nous avons validé nos engagements mutuels grâce à des conventions d'échanges, ce qui nous permet d'accroître notre coopération multilatérale dans le cadre de la mobilité européenne de nos étudiants et de surcroît améliorer notre attractivité.

La participation de notre établissement à des activités de coopération internationale permet à nos étudiants, nos membres du personnel d'adhérer à des projets européens, de franchir les barrières linguistiques, et d'avoir une motivation pour partir à l'étranger. Cette ouverture vers l'extérieur leur offre un atout supplémentaire de réussite professionnelle, une valorisation de leur parcours et un enrichissement personnel.

Les groupes cibles principalement concernés par ces objectifs étaient jusqu'à aujourd'hui les élèves à travers les programmes européens : LEONARDO, COMENIUS, et les étudiants de STS, notamment la section "commerce international" qui doit OBLIGATOIREMENT réaliser une période de formation professionnelle à l'étranger ainsi que ceux de section "Assistant de Manager" qui ont choisi le module de spécialisation internationale.

Cet engouement concerne maintenant le personnel pédagogique et administratif, et ce qui nous amène à développer une mobilité du personnel.

L'investissement des personnels aura pour conséquence un renforcement du développement des activités internationales ce qui nécessitera de faire évoluer notre projet d'établissement régulièrement :

- en analysant les impacts ;
- en évaluant régulièrement ;
- en définissant une stratégie évolutive.

L'objectif final sera de mutualiser nos points forts afin d'avoir un meilleur rayonnement dans l'intérêt des étudiants et des personnels.

Le cas échéant, pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme. (max. 2000 caractères)

Langue originale [FR]

Le Programme nous permet d'installer encore plus dans la durée la coopération européenne et internationale dans une politique de transparence, stratégie inscrite depuis plus de vingt ans dans notre projet d'établissement.

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur\*) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser. (max. 3000 caractères).

Langue originale [FR]

L'impact de notre participation au programme sur la modernisation de notre établissement s'inscrit comme une concrétisation de notre politique internationale tout en permettant davantage de transparence au niveau européen :

1. Augmenter les niveaux de qualification pour former les diplômés en permettant l'attribution progressive d'ECTS en cours de formation pour nos étudiants, favorisant l'individualisation des parcours

2. Améliorer qualité et pertinence de l'enseignement supérieur : facilitant le passage d'une filière à une autre par la reconnaissance des acquis. (via le « Contrat Cadre » que nous avons signé avec l'Université de Bourgogne)

3. Faire le lien entre l'enseignement supérieur, la recherche et les entreprises et favoriser l'excellence et le développement régional, rendant l'Europe plus compétitive en matière économique et sociale, en lien étroit avec nos partenaires locaux (Conseil Régional de Bourgogne, Europe Direct, La Chambre de Commerce et d'Industrie)

4. Relever la qualité grâce à la mobilité et à la coopération transnationale grâce à la qualité des formations que nous proposons au sein de notre établissement qui est améliorée par la mutualisation de nos méthodes de travail, de nos outils pédagogiques et de nos modalités d'organisation avec celles appliquées dans les établissements partenaires européens. L'objectif d'harmonisation doit être au service de tous.

5. Améliorer la gouvernance et le financement en ayant une politique de transparence dans la gestion et dans le cofinancement des actions de mobilité.

Nos actions sont soutenues financièrement en INTERNE, et en EXTERNE par divers partenaires locaux : collectivités, acteurs économiques ...

Nous travaillons en étroite collaboration avec :

- Le Conseil Régional de Bourgogne subventionne nos étudiants par la mise en place d'un dispositif de soutien de leur projet professionnel dans le cadre d'une coopération européenne : BMI (Bourse de Mobilité Internationale). La Région les aide aussi à valoriser leurs compétences linguistiques (anglais, allemand, espagnol) en organisant de sessions de tests gratuits d'évaluation officielle : Le test d'anglais «TOEIC», les examens d'allemand «Goethe» et le diplôme espagnol «DELE»

- L'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse favorise l'échange et l'apprentissage interculturels et alloue des subventions.

Nous faisons appel également à d'autres acteurs locaux : comme les associations, collectivités locales.

Tout au long de ce programme nous avons la volonté d'accentuer la diversification de financement. Chaque année, et en fonction des résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés, notre stratégie sera réajustée de façon transparente.

\* COM (2011) 567 (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0567:FIN:EN:PDF>)



**E**

## Déclaration d'Adhésion de la candidature

*Je soussigné, représentant légal de l'établissement candidat,*

*certifie que les informations contenues dans cette candidature sont complètes et exactes à ma connaissance.  
Toutes les actions dans le cadre du Programme seront mises en œuvre sur la base des accords écrits conclus avec les autorités compétentes des établissements partenaires;*

*déclare accepter le contenu de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur tel que défini ci-dessus, et engage mon établissement à faire en sorte de respecter et observer ces obligations;*

*déclare accepter la publication de la stratégie par la Commission européenne.*

*Lieu: Dijon*

*Nom: MOUGENOT PHILIPPE Date (jj/mm/aaaa): 13/05/2013*

*J'ai lu et j'accepte les Conditions relatives à la protection des données*

*Signature originale du représentant légal de l'établissement (tel qu'identifié à la rubrique A.2 ci-dessus)*



*Cachet original de l'établissement*

**LYCÉE PRIVÉ  
LES ARCADES  
13, rue du Vieux Collège  
B.P. 61830 - 21018 DIJON CEDEX  
Tél. 03 80 48 48 28 - Fax 03 80 68 48 18**